



TRANSACTIONS

LES HONORAIRES DE TRANSACTIONS* Pour logements, commerces et parkings

Au 1^{er} janvier 2026

Prix de Vente	Mandat simple	Mandat Exclusif	Mandat Exclusif (Clients L&P)
Jusqu'à 99.999 €	6%*	5,5%	5%
100 000 € à 299 999 €	5%*	4,5%	4%
300 000 € à 599 999 €	4,5%	4%	3,5%
600 000 € à 899 999 €	4%	3,5%	3%
Supérieur à 900 000 €	3,5%	3%	2,5%

- Les honoraires sont calculés sur un prix de vente TTC (TVA à 20%) . Ces honoraires comprennent la commercialisation du bien et l'accompagnement jusqu'à la signature de l'acte de vente définitif.
- Pour la vente d'un logement ou commerce d'une valeur supérieure à 100 000 € TTC, les honoraires de l'agence seront dans tous les cas de 10 000 € TTC minimum
- Aucun honoraire est dû avant la signature de l'acte de vente définitif. Les honoraires sont à charge vendeur ou acquéreur selon mandat
- Les clients L&P sont les clients ayant déjà réalisé une transaction avec l'agence pour la vente d'un bien neuf ou d'un bien ancien.